



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique familiale

Question écrite n° 42187

Texte de la question

Alors que le Gouvernement vient de doubler les crédits des politiques publiques de soutien à la parentalité, le public touché reste faible malgré la demande et l'offre très variable d'un territoire à l'autre difficile à identifier. Ainsi, un rapport de l'IGAS publié en février 2013 constate que les réseaux d'écoute et d'accompagnement des parents atteignent une famille sur 10, les groupes de parole 3 familles sur 100. Par conséquent, Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur les mesures qu'elle compte prendre dans ce domaine pour faire en sorte que l'information arrive à destination des parents.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42187

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11766

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)